

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Soucot



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovav Mecharim 4/2
Jerusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Haazinou-Soucot-Sim'hat Torah

« Il est Juste et Droit » : accepter la conduite du Créateur avec une Emouna intègre

« Lui, notre Rocher, Son œuvre est parfaite, toutes Ses voies sont la justice-même, D. fidèle, sans iniquité, Il est Juste et Droit » (32, 4)

La Torah nous enseigne à travers ce verset le fondement de la Emouna : le Saint-Béni-Soit-Il est Juste et Droit, Son œuvre est parfaite, toutes Ses voies sont la justice-même. A vrai dire, nous devons garder ce verset à l'esprit à chaque instant et en toute circonstance, pour nous faire accepter la conduite d'Hachem avec amour et intégrité. Nous devons rester parfaitement convaincus qu'il existe un Maître qui dirige le monde et que ce Maître est un « D. fidèle, sans iniquité », comme l'exprime le chant du rituel de Roch Hachana et de Yom Kippour (dans le rite Ashkénaze, n.d.t) : וְכֹל מַאֲמָוִים שְׂהוּ דִּין אֱמֶת ("et celui qui a foi qu'Il est un Juge équitable"). Rav Tsvi Hirsh de Mirimnov, avant de quitter ce monde, a déclaré à ce sujet : « L'essentiel de la Torah, c'est de savoir que le Saint-Béni-Soit-Il est sans iniquité, Juste et Droit. »

Dès lors, même lorsqu'un homme traversera des temps difficiles, il ne se laissera pas décourager, car il demeurera convaincu que "tout ce qu'Hachem fait est pour le bien", puisque toutes Ses voies sont la justice-même, et qu'Il ne cause jamais de mal à quelqu'un. Aux yeux de l'homme, les vicissitudes de l'existence apparaissent comme mauvaises, mais en vérité, elles lui sont bénéfiques. Il arrive quelquefois que l'homme mérite de se rendre compte par lui-même que son malheur n'était en fait qu'une préparation à sa délivrance. Et parfois, cette déconvenue constitue le moyen de le purifier et d'augmenter sa récompense future dans le monde à venir, comme le rapporte le Sifri sur notre Paracha à propos du verset (32, 7) : « Souviens-toi des jours d'antan » : « Le Saint-Béni-Soit-Il leur dit : à chaque fois que Je

vous envoie des épreuves dans ce monde-ci, souvenez-vous combien de bienfaits et de consolations Je m'appête à vous donner dans le monde futur. »

Et plus l'homme a foi dans le fait qu'Il est Juste et Droit, et que même lorsque Ses voies sont la justice-même (qu'Il se conduit avec rigueur), le Saint-Béni-Soit-Il le dirige, plus cette mesure de rigueur se transformera en bienfaits, et il méritera même alors de voir de ses yeux comment se manifeste la providence particulière à son égard afin de le délivrer. Le Rav de Kojilov, dans son livre "Eretz Tsvi", commente dans ce sens le premier verset de notre Paracha הָאֱדוֹנִי הַשָּׁמַיִם וְאֶרֶצָה (« Ecoutez les cieux et Je parlerai ») : Si l'homme écoute "les cieux", c'est à dire s'il tend l'oreille pour tenter de comprendre que tout ce qui lui arrive ne provient que du Ciel, selon une providence très précise, alors s'accomplira également la suite du verset וְאֶרֶצָה [qui, outre son sens de "parler", a également celui de "diriger" (comme dans la Guemara Sanhédrine (8a) : "un רֹבֵר (dirigeant) par génération"] , à savoir que le Saint-Béni-Soit-Il le dirigera selon une providence dévoilée de manière bénéfique, durant toute son existence. Et il verra se réaliser à son égard les paroles de la prière de Roch Hachana (rituel Ashkénaze) : וְלֹא יִכְלָמוּ : "Ils ne seront jamais déçus tous ceux qui s'abritent en Toi".

Lorsque la deuxième guerre mondiale éclata (fin 5699-sept.1939), et que les nazis שִׁנְאוֹ commencèrent à progresser à l'intérieur de la Pologne et de la Lituanie, les gens se hâtèrent de s'enfuir ou de se cacher dans les forêts (jusqu'à ce qu'ils se rendent compte qu'il n'y avait plus où aller). La famille du Grize, le Rav de Brisk, elle aussi, voulut prendre la fuite, mais elle attendit cependant les instructions du Rav. Après qu'il eut soigneusement pesé la question de son esprit acéré, pour savoir si cela faisait partie du devoir élémentaire de "Hichtadloute" (effort de la part de l'homme,



n.d.t), ou bien si la fuite contredisait le devoir de Bitahone (confiance en D.), il trancha qu'il fallait partir vers la forêt la plus proche. Cependant, il mit tout le monde en garde **de ne prendre avec lui aucune provision de nourriture, mais seulement de Emouna que אין עוד מלבדו** ("il n'existe rien en dehors de Lui"). Et de fait, ils prirent la route sans emporter avec eux ne serait-ce qu'une tranche de pain.

Après plusieurs heures de marche, un juif vint à leur rencontre, chargé de deux grands paniers remplis des victuailles les plus succulentes, et il leur demanda s'ils avaient déjà mangé aujourd'hui. Lorsqu'ils répondirent, il leur montra ce qu'il avait en main. Il leur expliqua qu'un mariage aurait dû être célébré ce jour-là et que tout avait été déjà préparé à cet effet, mais qu'en raison des circonstances, la cérémonie avait été reportée à une date indéterminée. Toute la nourriture était intacte et il n'avait pu se résoudre à la jeter de peur de transgresser l'interdiction de **בל תשמה** (gaspillage). C'est pourquoi il l'avait prise avec lui afin d'en faire profiter d'éventuels voyageurs affamés. Par conséquent, s'ils le désiraient, les mets étaient à leur disposition. Le Grize s'enquit avec soin de la cachette des aliments, et lorsqu'il eut la certitude que tout avait été préparé avec la plus grande circonspection, il permit à toute sa famille de les accepter. Ces derniers s'assirent donc pour manger et jouir de ce "festin" au beau milieu de la forêt. Néanmoins, le Rav ordonna de ne rien laisser de tout ce qu'ils avaient mangé pour le lendemain en leur disant qu'il fallait avoir confiance qu'Hachem se préoccuperait de leurs besoins, comme Il l'avait fait aujourd'hui. Ils continuèrent donc ainsi à s'enfoncer dans les profondeurs de la forêt.

Le lendemain, un autre homme se présenta devant eux avec un panier dans la main, et avec la même histoire que celui de la veille : un mariage avait été préparé, puis annulé... Ils acceptèrent également ce repas, et s'assirent à nouveau pour manger. Le panier comportait aussi toutes sortes de mets, à l'exception d'un "dessert". Il va sans dire que personne ne prit garde à ce

"manque", hormis **le Rav** lui-même ! Tout le monde s'en étonna, car déjà, en temps normal, il ne s'intéressait jamais le moins du monde à ce qu'il avait dans son assiette. Alors, a fortiori dans de telles circonstances, à présent qu'ils avaient tous mangé à satiété, c'était très curieux. Qui se préoccupait maintenant du dessert ? Le Grize se leva et demanda avec le plus grand sérieux si quelqu'un avait gardé quelque chose de la veille. Tous gardèrent le silence. Il réitéra sa question. Un des petits enfants se leva enfin et reconnut qu'il avait gardé quelque chose. Le Grize le somma de dire devant tout le monde ce qu'il avait conservé du repas de la veille. L'enfant raconta alors qu'il avait craint de ne pas retrouver de quoi manger. C'est pour cela qu'il avait gardé un peu de son dessert et qu'il l'avait introduit dans une petite bouteille en prévision du lendemain. Le Grize se tourna alors vers tous ceux qui l'accompagnaient et leur dit :

« Réfléchissez bien à ce qu'accomplit Hachem : l'enfant a gardé de son dessert, c'est pourquoi c'est précisément le dessert que nous n'avons pas reçu aujourd'hui. Et **tout cela afin de nous enseigner à quel point le Saint-Béni-Soit-Il nous protège selon le niveau de notre confiance en Lui. Si nous ne nous reposons que sur Lui, nous mériterons constamment de voir de nos propres yeux comment Il prend sous sa protection tous ceux qui viennent s'abriter près de Lui !** »

« Tu te réjouiras pendant la fête » : l'importance de la joie et ses propriétés bénéfiques

La fête de Soucot est dénommée "Zémane Sim'haténou", le temps de notre joie. Le Créateur nous ordonne alors de nous réjouir, comme il est écrit : *« Tu te réjouiras pendant la fête (...) et tu seras exclusivement joyeux. »* (Dévarim 16, 14-15) On rapporte au nom du Imré Noam que la Mitsva de la joie est supérieure à celle du Loulav ; la preuve en est qu'elle est en vigueur durant sept jours alors que la Mitsva de *« Vous prendrez pour vous (les quatre espèces du Loulav) »* n'existe que le



premier jour de Soucot (les autres jours, cette Mitsva n'étant que d'ordre rabbinique, n.d.t). La Torah veut nous enseigner par-là que le Saint-Béni-Soit-Il aime la joie et désire que Ses créatures vivent dans celle-ci. C'est pour cette raison qu'il a donné une importance particulière à cette Mitsva.

Combien grande est cette Mitsva de Sim'ha durant la fête de Soucot ! Le Ibn Ezra rapporte les versets cités plus haut : « *Tu te réjouiras pendant la fête (...) car Hachem ton D. te béniras dans toute ta récolte et dans toute l'œuvre de tes mains et tu seras exclusivement joyeux* » (Dévarim 16,14-15), et les commente ainsi : « *Tu seras exclusivement joyeux* » est au futur pour dire que tu le seras constamment, et le mot "exclusivement" vient suggérer que cela n'aura lieu qu'à cette condition. Cela signifie que la récompense de s'être réjoui durant Soucot est que cette joie se prolongera pendant toute l'année. Mais si au contraire, durant la fête, elle est absente, alors elle le sera également le reste de l'année.

Le Abrabanel (Parachat Réhé) reprend également cette idée et déclare : « *Tu seras exclusivement joyeux* » est une promesse que si l'homme est joyeux et allègre durant la fête de Soucot, il sera joyeux durant toute l'année, et il conclut : « Et s'il s'afflige en début d'année, il trouvera la tristesse. Car telle est la nature des choses : celui qui est content de son sort parviendra à la joie et à l'allégresse. »

De même, le Pélé Yoèts écrit : « Il nous est ordonné de ressentir la joie d'accomplir une Mitsva, et c'est un bon signe pour toute l'année, car les disciples du Ari Za'l ont écrit que : **"Celui qui est joyeux, qui a le cœur allègre et qui ne s'afflige pas du tout durant cette sainte fête, est assuré de passer une bonne année et d'être tout le temps joyeux."** »

Le Maguid de Trisk, au nom de son père, Rabbi Mordékhaï de Tchernobyl, explique pour sa part, l'expression "Zémane Sim'haténou" en la rapprochant du terme "aZémama" qui évoque la "préparation", afin de suggérer que "la Mitsva de Souca que

nous accomplissons durant les sept jours de fête, est une préparation afin de prolonger la joie sur toute l'année", ce que le Rav Chemouël de Loubavitch exprime ainsi (Séfer Maamarim 5655) : « Le concentré et l'essentiel de la joie dépendent de la fête de Soucot. »

La joie constitue également un formidable remède contre toute épreuve et tout malheur, comme l'enseignent nos Sages (rapporté dans Rachi sur Bamidbar 29, 18) : « Les 98 moutons que l'on apportait en offrande durant toute la fête de Soucot viennent expier les 98 malédictions énumérées dans la Paracha de Ki Tavo. » Le Avné Nézer (rapporté dans le Chem Mi Chemouël Soucot 5673 au nom de son père) l'explique en disant que c'est grâce à la joie inhérente à cette période ("Zémane Sim'haténou") que sont expiées les 98 malédictions de Ki Tavo, qui proviennent elles-mêmes d'un manque de joie, comme il est écrit : « *Parce que tu n'auras pas servi Hachem ton D. dans la joie.* » (28, 47)

« De même, explique le Beth Aharon, que durant les Yamim Noraïm (Roch Hachana et Yom Kippour), les sources s'ouvrent grâce à la crainte, durant cette période (Soucot), les sources de miséricorde et de bonté s'ouvrent grâce à l'amour et à la joie. »

Le Sefat Emet apporte, à ce sujet, un formidable encouragement aux générations de la fin des temps :

Nos Sages (Yérouchalmi, rapporté dans Tossefote Souca 50b) enseignent, en effet, que la "Sim'ha (joie) de Beth Hachoeva" (qui avait lieu au temps du Beth Hamikdache, n.d.t) est ainsi dénommée car c'était d'elle que l'on puisait ("Choèv" : puiser, aspirer) le Roua'h Hakodech (l'esprit saint). Le Sefat Emet explique que de cette même joie noble et élevée qui se manifestait au Beth Hamikdache, on est en mesure même aujourd'hui, dans nos générations où la joie est incomplète de puiser un "Roua'h Hakodech" et une joie intense. Il ajoute à ce sujet que la phrase : "Tu seras exclusivement joyeux" est une promesse d'être joyeux en permanence. Par ailleurs, il est rapporté dans la Guemara (Souca 48a) à propos du même verset qu'il



vient inclure la joie des derniers soirs de Yom Tov. Il explique qu'il s'agit d'une évocation des soirs des dernières fêtes des dernières générations, même si celles-ci sont plongées dans la nuit de l'exil et des souffrances. Car elles aussi reçoivent du Ciel la force de la joie.

« La joie à ceux qui ont le cœur droit » : la pureté du cœur apporte la joie

Le Sefat Emet (5643) explique que les jours de Soucot sont appelés "Zémane Sim'haténou", le temps de notre joie, car à Soucot, le Saint-Béni-Soit-Il nous donne le mérite de résider à son ombre, ce qui est un aspect du Gan Eden et suscite la joie, comme il est dit כְּשֶׁמֶחַךְ בֶּן עֵדֶן ("comme ta joie au Gan Eden", rituel des bénédictions prononcées en présence d'un jeune marié). Et bien que l'homme en ait été chassé, il existe certaines périodes où jaillit, dans une certaine mesure, cette émanation spirituelle du Gan Eden. Le Saint-Béni-Soit-Il nous fait entrer dans cette habitation précaire que représente la Souca, sur laquelle repose le Nom d'Hachem, comme l'enseigne la Guemara, et la joie réside alors en "Sa demeure". C'est pourquoi le fait de résider dans la Souca apporte la joie. Et grâce à la purification des Bné Israël à Yom Kippour, il est certain que la joie est présente devant Lui dans les cieux. Par conséquent, nous devons nous réjouir de la joie du Créateur. C'est là le sens du verset : לִפְנֵי ה' תִּטְהָרוּ ("C'est devant Hachem que vous vous purifiez").

Le Alcheikh Hakadoch lui aussi développe la même idée en expliquant le thème de la joie de Soucot : celle-ci est le fruit de la joie qui réside auprès d'Hachem à ce moment. « Car, dit-il, Hachem ne s'est plus réjoui de l'œuvre de Ses mains depuis le jour de la création jusqu'à ce jour (de la construction du Sanctuaire), et aussi dans chaque génération, le Saint-Béni-Soit-Il n'a pas de joie comme celle de la fête de Soucot, puisque les Bné Israël sont alors lavés de toutes leurs fautes qui leur ont été pardonnées à Yom Kippour. Par conséquent, comme toute la joie du Très-Haut provient de la purification de nos âmes, il convenait qu'en souvenir d'avoir

atteint cette aptitude, le Saint-Béni-Soit-Il célèbre une fête qui vienne grâce aux Soucot. »

L'histoire qui suit m'a été racontée par son protagoniste :

Ce dernier, après avoir subi de nombreuses épreuves רַחֲמֵי, se rendit chez Rav Chelomo Zalman Auerbach et épancha son cœur devant lui.

« Je connais, lui répondit le Rav, un juif qui a dû subir une opération et qui depuis, n'entend plus d'une oreille. Il est également veuf לַיָּתֵם, et en plus, il a eu trois enfants qui n'ont pas eu le mérite d'avoir des enfants. Et **malgré tout il est constamment joyeux et à chaque instant, son visage affiche un sourire !**

- Je ne crois pas qu'une chose pareille soit possible, lui répondit l'homme.

- Ce juif, lui dit le Rav, il se tient devant toi ! »

Hochaana Rabba

« Sauve-nous notre D. de délivrance » : l'adoucissement de la rigueur le jour de Hochaana Rabba grâce à la Arava que l'on frappe sur le sol

Le Imré Noam voit une allusion dans la coutume, qui consiste à Hochaana Rabba à enlever les anneaux qui attachent les quatre espèces du Loulav à ce que dit le verset (Esther 8, 2) : « Le roi ôta son anneau, qu'il avait fait enlever à Hamane, et le remit à Mordékhaï. » Car, explique-t-il, le sceau se trouve dans l'anneau du roi, comme il est écrit (Ibid., 8) : « Et ils le scellèrent de l'anneau du roi » ; or, on sait qu'à chaque fois qu'il est écrit "le roi" dans la Méguilat Esther (sans le nom A'hachvéroch), cela évoque le Roi des rois. Dès lors, cela vient suggérer qu'Hachem remet son sceau aux Tsadikim et leur dit (comme dans la Méguila, n.d.t) : « Écrivez vous-mêmes, au nom du Roi, en faveur des juifs » (Ibid., 8), et Il leur donne ainsi le pouvoir de décision. Par ailleurs, nos Sages enseignent (Vaykra Rabba



30, 9) que le Loulav évoque le Saint-Béni-Soit-Il. C'est pourquoi on ôte du Loulav son anneau afin de montrer par cela que le scellement du jugement de Hochaana Rabba, pour le bien ou pour le pire *וְהַ*, est remis par Hachem entre les mains des Bné Israël pour qu'ils en fassent l'usage qu'ils désirent.

La Guemara (Souca 48a) enseigne : « Comment accomplissait-on la Mitsva de la Arava ? Un endroit existait en contre-bas de Jérusalem nommé Motsa ("sortie"). On y descendait pour y cueillir des bouquets de Arava. » La Guemara poursuit : « Pourquoi appelait-on cet endroit Motsa ? Du fait qu'on l'avait exempté (sorti) de l'impôt Royal. »

Dans son livre "Chir Maone", l'auteur explique que l'impôt dont il est question est une allusion à l'impôt du Ciel qui représente les "souffrances qu'il a été décrété qu'un homme subisse dans ce monde". On sait par ailleurs au nom du Ari Za'l qu'à Hochaana Rabba, tous les décrets rigoureux s'annulent lorsque l'on frappe la Arava sur le sol. Dès lors, l'impôt Royal disparaît et c'est la raison pour laquelle cette Arava est cueillie à Motsa afin de suggérer que l'on est exempté de cet impôt en ce jour.

C'est aussi ce qu'écrit le Beth Aharon : « A Hochaana Rabba, grâce au fait de la frapper sur le sol, tous les décrets rigoureux sont adoucis, et une abondance de bonté est déversée par le Ciel. »

Il ajoute dans un autre endroit : « Particulièrement à Hochaana Rabba, il faut veiller à bien se repentir au moment où l'on frappe la Arava sur le sol, car cet instant est celui où s'achève le scellement final. L'homme doit alors abondamment se repentir, ce qui provoquera la création d'un nouvel être, comme on le sait, car la Arava (*עֵדָה*) possède la même valeur numérique que le mot *זֶרַע* (semence) qui est aussi celle du mot *עֵזֶר* (une aide). »

Chémini Atséret : la proximité

Le degré spirituel extrêmement élevé de Chémini Atséret est exprimé dans l'enseignement du Zohar (3ème partie 32b) : « Et Israël, en ce jour (à Hochaana Rabba), parvient au terme de son jugement et entame une (période de) bénédictions, car le lendemain (Chémini Atséret), il est invité à se réjouir avec son Roi et à recevoir de Lui les bénédictions de toute l'année. Dans cette réjouissance, seul Israël est présent et celui qui réside seul avec le Roi peut Lui demander tout ce qu'il désire, cela lui sera accordé. »

Le Ram'a Mipano (Hikour Hadin 2ème partie, fin du chap. 27) fait remarquer que le mot 'Hag (la fête) est à relier également au mot 'Houza qui signifie une ronde et évoque la notion de cercle tournant autour d'un point central. C'est la raison pour laquelle Chémini Atséret n'est pas dénommé 'Hag (ainsi tranche le Rema dans le Choul'han Aroukh 668,1 étant donné que l'on n'a trouvé en aucun endroit dans la Torah, que ce jour est appelé 'Hag). Cela fait allusion au fait que les autres jours de fête "tournent autour" du centre de toutes les fêtes que représente Chémini Atséret, **sa sainteté étant supérieure à celle de toutes les fêtes, y compris Yom Kippour, et il ne convient pas de l'appeler 'Hag.** Le 'Hatam Sofer abonde dans ce sens en expliquant que la sainteté de Yom Kippour est basée sur la mortification, alors que celle de Chémini Atséret repose sur la joie. C'est ce que le verset de Chir Hachirim (7,7) évoque *מִה יִפֹּת וּמֵה נִעְמָת אַהֲבָה בְּתַעֲנוּגִים* « Comme elle est belle et agréable l'amour dans les délices », l'amour pour Hachem qui provient du jeûne (comme à Yom Kippour) est moindre que l'amour pour Hachem qui provient de la joie. Or, par ailleurs, il existe un parallèle entre les deux jours, puisque ce sont deux fêtes où l'on n'offre comme sacrifice de Moussaf qu'un taureau. Cependant, la sainteté de Chémini Atséret est supérieure à celle de Yom Kippour car elle provient de la joie, la joie du Roi avec son peuple.

